

Facturation



Les artisans, les serruriers notamment, ont toute latitude légale pour fixer leurs tarifs de déplacement à leur guise. PIERRE ABENSUR

Les artisans fixent seuls les frais de déplacement

Chaque entreprise est libre de décider de ses coûts de transport. Pour les clients, il vaut mieux se renseigner avant de confier un mandat

Frédéric Vormus

Un chauffagiste installé aux Eaux-vives a facturé 125 francs de frais de déplacement à un client pour se rendre à Onex, soit plus de 20 francs par kilomètre. Si ce montant paraît abusif, les artisans (plombiers, électriciens, serruriers, etc.) ont pourtant toute latitude légale pour fixer leurs tarifs à leur guise, puisque aucune loi ne régle la facturation de ce type de coûts, ainsi que le rappelle Valérie Muster, juriste et responsable de la permanence de la Fédération romande des consommateurs: «Il n'y a pas une réglementation fédérale ou même cantonale

réglant les tarifs maximaux facturables. Une association faïtière pourrait faire une recommandation en fixant une fourchette de ce qui est acceptable, mais en règle générale, chacun fait comme il veut. Les frais de déplacement peuvent être fixés en fonction de la distance effective à parcourir, mais généralement c'est un forfait. Donc si le plombier habite à deux pâtés de maison ou à 15 km, le tarif peut très bien être le même.»

La libre concurrence

Pierre-Yves Taponnier, secrétaire général adjoint de la Fédération genevoise des métiers du bâtiment, abonde dans ce sens: «Les entreprises facturent les frais de déplacement qu'elles veulent. C'est la libre concurrence qui s'applique. Il n'y a aucune loi concernant la tarification.»

En effet, non seulement les tarifs, mais aussi leur élaboration, varient énormément d'un artisan à l'autre. Dans une grande société comme Sedelec, active dans l'élec-

trotechnique, un forfait unique de 30 francs par déplacement dans tout le canton est demandé.

Chez Sos plomberie, une plus petite structure, les frais de déplacement fluctuent en fonction de l'importance des travaux, comme l'explique Yusuf Khalid: «Pour un évier bouché par exemple, nous facturons l'intervention 150-180 francs. Le déplacement est compris dans cette somme. Pour des travaux plus importants, nous détaillons les différents postes et comptons le transport à 50-60 francs.»

Le modèle d'affaires de Vincent Beux, le patron de Sos-Serrures, repose beaucoup sur cette facturation des frais de déplacement. «Le dépannage simple d'une porte, sans modification, ne prend que cinq à dix minutes, nous facturons donc un forfait de 100 francs pour une intervention au centre-ville aux heures de bureaux. Ensuite en fonction de l'éloignement, nous avons différentes zones et nous ajoutons de 10 à 60 francs à ce prix. L'heure du dépannage a aussi une influence

sur ce montant. Je privilégie le forfait car je ne peux pas expliquer à mes clients que le prix varie en fonction des aléas du trafic», explique-t-il.

Pour les entreprises, un ouvrier assis derrière un volant continue d'être payé. Elles ont donc un intérêt légitime à facturer ce déplacement, mais le client a beaucoup de peine à comprendre qu'on lui impute ce coût.

Demander d'abord le prix

Pour éviter toute mauvaise surprise, Valérie Muster recommande donc aux consommateurs de toujours s'enquérir des frais de déplacement avant de mandater un artisan: «Donc, prenez l'habitude de demander un devis ou de vous enquérir des tarifs de déplacement et de main-d'œuvre avant d'arrêter votre choix sur tel ou tel artisan. Si vous jugez ensuite le tarif excessif et que l'artisan ne bronche pas, vous n'aurez d'autre recours que de saisir les tribunaux... sans garantie de succès.»

Une PME axée sur l'archivage investit 13 millions

Secur'Archiv va construire un nouveau site à Meyrin. Et s'étend encore en Suisse alémanique

Une PME genevoise qui traverse les siècles, c'est peu banal. Fondée en 1891 par Albert Pelichet, cette entreprise de déménagement s'est notamment distinguée, durant la Seconde Guerre mondiale, en mettant ses véhicules et ses entrepôts à la disposition de la Croix-Rouge.

Aujourd'hui, cette entreprise dominée par la famille Borgstedt se lance dans deux opérations d'envergure. L'an prochain, elle va construire un nouveau site à Meyrin: «Ce sera le plus important centre de notre groupe, en volumes, en mètres carrés et en nombre de cartons», résume Vincent Bruat, directeur général de Secur'Archiv, le nom actuel des



Entre 1939 et 1945, Pelichet avait entreposé du matériel de la Croix-Rouge. DR

activités d'archivage du groupe Pelichet. Quel est l'investissement prévu dans le cadre de cette opération immobilière? «Environ 13 millions de francs», répond ce Suisse de 46 ans qui a rejoint Secur'Archiv en 1999. Cette petite unité de Pelichet comptait alors quatre personnes. Mais ces activités connaissent un essor important. Des banques, des multinationales, des laboratoires phar-

maceutiques, des compagnies d'assurances mais aussi des particuliers ont besoin de vastes surfaces de stockage de données. Aujourd'hui, s'enorgueillit Vincent Bruat, Secur'Archiv regroupe soixante employés, 1500 clients et neuf sites en Suisse.

Si la société entend rester discrète sur ses chiffres clés (recettes totales, bénéfice, etc.), le directeur général indique que «le chiffre d'affaires connaît une croissance à deux chiffres depuis plusieurs années». Un chiffre d'affaires qui se situe «quelque part entre 10 et 20 millions de francs», ajoute le Suisse. On n'en saura guère plus.

La seconde opération, de longue haleine, est le développement en Suisse alémanique. Après Zurich et Berne, Secur'Archiv a annoncé l'ouverture d'un nouveau centre d'archivage, à Bâle.

Roland Rossier

Son conseil

Albert Gallegos*



Epargne: partir à point

En observant le comportement des marchés financiers, beaucoup d'investisseurs se sont dit un jour: j'aurais dû commencer à épargner plus tôt et plus. Ils se demandent aussi s'ils n'auraient pas dû prendre davantage de risque et ainsi atteindre un meilleur rendement! Débutons par le risque. Il faut toujours commencer par définir son profil d'investisseur et éviter de le modifier au gré de l'évolution des marchés. Cela veut dire qu'il est nécessaire de choisir une philosophie de placement et de s'y tenir. L'impératif de la cohérence s'applique aussi à la finance. Cependant, commencer à épargner plus tôt et en plus grande quantité est aussi une question cruciale! Sur le long terme, le montant que vous consacrez au placement ainsi que le moment à partir duquel vous épargnez le premier franc sont plus importants que le rendement en lui-même. Voyons cela avec un exemple concret. Vous avez déterminé votre capacité d'épargne et décidé d'économiser 500 francs par mois. Vous investissez dans un profil équilibré avec 40% en actions et dont le rendement historique à long terme serait de 3,5%. Au bout de cinq ans, votre placement serait de

32 828 francs. Que se passerait-il si vous aviez attendu six mois avant de commencer à épargner? Avec la même allocation et un rendement attendu identique, vous n'auriez qu'un capital de 29 281 francs. C'est-à-dire 3546 francs en moins, ou 10,8% de la somme

«Sur le long terme, le choix du moment où vous épargnez le premier franc est plus important que le rendement en lui-même»

accumulée avec l'épargne longue. Autrement dit, plus vous repoussez le point de départ de votre placement, plus le manque à gagner sera important. Si vous souhaitez que vos économies fructifient davantage, il faut commencer le plus tôt possible, tout en respectant votre philosophie patrimoniale.

«Sur le long terme, le choix du moment où vous épargnez le premier franc est déterminant.»

* Conseil patrimonial et prévoyance, BCGE

Rémunérations Après Aldi et Lidl, Migros augmente les salaires

Après les récentes annonces d'Aldi et Lidl, Migros Genève décide aussi d'augmenter les salaires de ses collaborateurs: «Bien que l'inflation genevoise de référence soit négative (moins 0,1%), les négociations conduites avec la commission de notre personnel ont abouti à un relèvement de la masse salariale de 1,2% dès janvier; 1% sera consacré aux augmentations individuelles.» Au printemps prochain, le peuple suisse devrait se prononcer sur une initiative de l'Union syndicale suisse préconisant des salaires minimaux. **P.R.K.**

Salariat

64

C'est, en pour-cent, la part des revenus salariaux des 21,5 milliards de francs de revenus totaux du canton en 2010. 17% des revenus proviennent des transferts (les rentes) et 10% de la propriété, soit les revenus mobiliers et immobiliers. Ces pourcentages sont établis d'après les déclarations fiscales des 219 750 personnes physiques imposées au barème ordinaires. Plus de 10 000 contribuables (4,8%) déclarent un revenu nul et 1,4% des contribuables a un revenu supérieur à 500 000 francs. **F.V.**

Immobilier



Le gouvernement de Côte d'Ivoire vient de racheter une maison de Vandœuvres située au 110, route de la Capite pour 21 millions de francs, ainsi que le rapporte *Le Matin Dimanche*. Le gouvernement récupère cette villa vendue en 2010 par l'ancien président Laurent Gbagbo pour 15,3 millions. Cette somme avait été transférée sur le compte de l'ex-chef d'Etat. Le nouveau président Alassane Ouattara avait tenté en 2012 de faire annuler cette transaction. **F.V.**

Soirée

L'influence du digital sur l'entreprise

Accenture, une multinationale active dans le conseil aux entreprises, organise une soirée en anglais le 10 décembre à 18 heures à l'hôtel Mövenpick de Genève sur le thème «Chaque entreprise est une entreprise digitale». Il s'agira de définir comment la digitalisation influe sur les modèles commerciaux existants et quels en sont les impacts sur la gestion de l'entreprise. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à aujourd'hui sur le site www.accenture.com. Des confirmations seront envoyées aux inscrits. **F.V.**